



MODIFICATION 004

La demande de soumissions n° 5000065263/A, émise le 15 août 2022, est par la présente modifiée comme suit :

1) À la PARTIE 7: CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, supprimer la section 7.7.1 (Travaux pour Phase 1 Base de paiement – Prix ferme) :

“ 7.7.1 Travaux pour la Phase 1 Base de paiement

Pour les travaux décrits dans la section 4.0 (Phase 1) de l'énoncé des travaux figurant à l'annexe A, l'entrepreneur sera payé comme indiqué à l'annexe B. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. »

2) Supprimer la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 – BARÈME DE PRIX et la remplacer par la PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 révisée ci-jointe.

3. À l'ANNEX A -ÉNONCÉ DES TRAVAUX, supprimer les section 4 et 5 et remplacer avec ce qui suit :

“4. Tâches

Le projet se divise en deux phases. Étant donné que les informations recueillies durant la phase 1 serviront à établir le type de données à recueillir pour assurer une caractérisation adéquate des déchets à la phase 2, la décision de procéder à la phase 2 sera prise conformément à l'article 7.1.1 du contrat, « Autorisation des travaux ».

4.1 Phase 1 :

- Phase 1 : Élaboration du plan de caractérisation (La durée prévue de la phase 1 peut aller jusqu'à 5 mois)
 - Tâche 1 : Examen des données historiques (fournies par la CCSN). Veuillez noter qu'aucune information détaillée n'est disponible.
 - Tâche 2 : Procéder aux évaluations nécessaires de la santé et de la sécurité au travail en mettant l'accent sur les remorques ([se référer à l'Amendement 002 de la DP - Informations sur la visite du site pour plus d'informations](#)).
 - Tâche 3 : Effectuer des travaux si nécessaire pour améliorer la santé et la sécurité au travail du site afin de faciliter un accès sécuritaire au contenu des remorques/conteneurs pour les fins des activités de la phase 1 ([se référer à l'Amendement 002 de la DP - Informations sur la visite du site pour plus d'informations](#)). Avant d'entreprendre ces travaux, l'entrepreneur doit fournir une ventilation des coûts pour ces travaux conformément à la section 1.2 de l'annexe B. La tâche 3 ne sera autorisée par l'autorité contractante qu'après examen et approbation de la ventilation des coûts. L'entrepreneur ne doit entreprendre aucun



travail pour cette tâche sans l'autorisation écrite de l'autorité contractante. Tout travail effectué sans l'autorisation écrite de l'autorité contractante sera considéré comme ne faisant pas partie de la portée du contrat et aucun paiement ne sera effectué pour ce travail.

- Tâche 4 : Planification et réalisation de relevés exploratoires et d'essais non destructifs pour le contenu des 20 remorques et conteneurs maritimes.
- Tâche 5 : Élaboration d'un plan de caractérisation détaillé conforme aux exigences de la norme CSA N292.8. De plus, il contiendra une estimation détaillée des coûts pour exécuter le plan. L'estimation des coûts doit être conforme à l'annexe B et à la ventilation des prix soumise avant l'attribution du contrat.

4.2 Phase 2:

- Phase 2 : Exécution sécuritaire du plan de caractérisation (La durée prévue de la phase 1 peut aller jusqu'à 4 mois)
 - Tâche 1 : Effectuer des travaux si nécessaire pour améliorer la santé et la sécurité au travail du site afin de faciliter un accès sécuritaire au contenu des remorques/conteneurs pour les fins des activités de la phase 2. Avant d'entreprendre ces travaux, l'entrepreneur doit fournir une ventilation des coûts pour ces travaux conformément à la section 1.2 de l'annexe B qui ne sera autorisée par l'autorité contractante qu'après examen et approbation de la ventilation des coûts. Cette tâche ne sera autorisée par l'autorité contractante qu'après examen et approbation de la ventilation des coûts. L'entrepreneur ne doit entreprendre aucun travail pour cette tâche sans l'autorisation écrite de l'autorité contractante. Tout travail effectué sans l'autorisation écrite de l'autorité contractante sera considéré comme ne faisant pas partie de la portée du contrat et aucun paiement ne sera effectué pour ce travail.
 - Tâche 2 : Collecte d'échantillons sur le terrain – Échantillonnage de toutes les unités de déchets selon une résolution suffisante permettant d'assurer une représentation qualitative et quantitative fiable
 - Tâche 3 : Analyse en laboratoire des échantillons, y compris mais sans s'y limiter, leur transport vers un laboratoire pour l'analyse des produits chimiques et des radionucléides conformément aux paramètres et aux limites associés à la voie proposée pour l'évacuation des déchets.
 - Tâche 4 : Rédaction du rapport de caractérisation final – Rédiger le rapport de caractérisation, y compris mais sans s'y limiter, l'analyse des produits chimiques et des radionucléides (radionucléides bruts/principaux), y compris la voie proposée pour l'évacuation des déchets et l'estimation des coûts, lesquels serviront de base pour un éventuel projet d'évacuation des déchets.

5. Livrables

Tous les livrables doivent être transmis par voie électronique.

Les livrables attendus sont les suivants :

Phase 1

- Évaluations de la santé et de la sécurité au travail – pour examen et acceptation par le personnel de la CCSN
- Plan de relevés exploratoires et d'échantillonnage – devra être examiné et approuvé par le personnel de la CCSN



- Résultats des relevés exploratoires et de l'échantillonnage
- Plan de caractérisation – devra être examiné et approuvé par le personnel de la CCSN

Phase 2

- Rapport de caractérisation – devra être examiné et approuvé par le personnel de la CCSN. »

4. Supprimer l'ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT et la remplacer par l'ANNEXE B révisée ci-jointe.

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS
DEMEURENT INCHANGÉES**



PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3 – BARÈME DE PRIX (Révision 1)

Le soumissionnaire devrait remplir ce formulaire de barème de prix et le joindre à sa soumission financière complétée. Au minimum, le soumissionnaire doit remplir ce barème de prix en incluant les informations suivantes dans sa soumission financière :

Phase 1 (Tâches 1, 2, 4 et 5) : Prix ferme tout compris (en dollars canadiens) pour chaque livrable indiqué ci-dessous.

Phase 2 – Tâches 2 et 3 : Tarifs plafonds tout compris et tarifs par échantillon indiqués ci-dessous.

Phase 2 – Tâche 4 : Prix ferme tout compris.

1.0 Phase 1

Pour les travaux décrits à la section 4.1 Phase 1 de l'annexe A, Tâches 1, 2, 4, 5, l'entrepreneur sera payé comme suit :

	1	2	3
	Étape no.	Description ou "Livrable"	Prix ferme tout compris (en dollars canadiens)
A	1	Évaluation de la SST, Plan de relevés exploratoires et d'échantillonnage	\$ _____
B	3	Résultats des relevés exploratoires et de l'échantillonnage	\$ _____
C	4	Plan de caractérisation	\$ _____
D	Prix ferme total proposé pour la phase 1 (dollars canadiens, taxes applicables en sus, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus):		\$ _____ D3=(A3 + B3 + C3)
	<i>Note pour le prix de la phase 1</i>		Prix évalué le plus bas de tous les soumissionnaires conformes

Tous les frais de déplacement et de subsistance doivent être inclus dans les prix fermes tout compris indiqués ci-dessus. Le Canada ne remboursera pas séparément les frais de déplacement ou de subsistance liés à l'exécution des travaux.

2.0 Phase 2:

Pour la tâche 2 et la tâche 3 de la section 4.2 Phase 2 de l'annexe A, l'entrepreneur sera payé des taux plafonds* tout compris et des taux par échantillon selon les tableaux ci-dessous :



*Un taux plafond est le taux maximal qui serait payable en vertu du contrat. Les taux payables en vertu du contrat ne seront pas augmentés au-delà des taux plafonds et, par conséquent, les soumissionnaires sont encouragés à envisager toutes les éventualités lors de l'établissement de leurs taux plafonds. Les taux plafonds sont sujets à des ajustements à la baisse dans le cas où certains éléments de coûts ne sont pas requis. Ces ajustements à la baisse seront négociés entre l'entrepreneur et la CCSN à l'aide des renseignements fournis à la section 4.0 Ventilation des prix ci-dessous. Ces taux seront également utilisés par l'entrepreneur pour établir une estimation détaillée des coûts. Cette estimation détaillée des coûts fera partie de son plan de caractérisation des déchets soumis à la fin de la phase 1. Si l'autorisation de passer à la phase 2 est fournie, l'estimation des coûts sera utilisée comme montant de limitation des dépenses de la phase 2 à l'article 7.7.2 du les modalités du contrat qui en découle (partie 7 de la présente demande de soumissions).

Définition de la journée de travail/calcul proportionnel

Aux fins du présent contrat, une journée est définie comme 7,5 heures. Le paiement sera effectué pour les jours réellement utilisés/travaillés. Si le temps utilisé/travaillé est supérieur ou inférieur à une journée, le taux journalier tout compris doit être calculé au prorata pour refléter le temps réel utilisé/travaillé. Aucun frais d'heures supplémentaires ne sera autorisé en vertu du contrat. Tout le temps utilisé/travaillé sera rémunéré conformément au paragraphe ci-dessus.

	1	2	3
	Catégorie de taux	Description	Taux plafond journalier tout compris
E	Main d'oeuvre	Il s'agit d'un taux de main-d'œuvre pondéré qui sera payé pour toutes les ressources nécessaires à l'exécution des travaux. Un seul taux pondéré doit être fourni pour l'équipe de ressources. Ne fournissez pas des taux individuels pour chaque ressource de l'équipe dans cette section.	_____ \$/jour
F	Équipement	Il s'agit d'un taux pondéré qui sera payé pour tout l'équipement nécessaire à l'exécution des travaux (par exemple, chariots élévateurs/machines, remorques, tentes, générateurs, équipement de ventilation, équipement de sécurité, etc.). Un seul taux pondéré doit être fourni. Ne fournissez pas des taux individuels pour chaque pièce d'équipement dans cette section.	_____ \$/jour
G	Consommables	Il s'agit d'un taux pondéré qui sera payé pour tous les matériaux et fournitures qui seront consommés lors de l'exécution des travaux (par exemple, équipement de protection individuelle, produits de nettoyage, etc.). Un seul taux pondéré doit être	_____ \$/jour



		fourni. Ne fournissez pas des taux individuels pour chaque consommable dans cette section.	
H	Déplacement et subsistance	Il s'agit d'un taux pondéré qui sera payé pour tous les frais de déplacement et de subsistance nécessaires à l'exécution des travaux. Un seul taux pondéré doit être fourni. Ne fournissez pas des taux individuels pour chaque frais de déplacement et de subsistance dans cette section.	_____ \$/jour
I		Taux plafond journalier total tout compris (dollars canadiens, taxes applicables en sus, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus) :	_____ \$/jour I3=(E3+F3+G3+H3)

	1	3
	Type d'analyse d'échantillon de laboratoire**	Taux par échantillon tout compris
J	spectrométrie gamma	_____ \$/échantillon
K	comptage par scintillation en milieu liquide (comptage bêta)	_____ \$/échantillon
L	comptage alpha	_____ \$/échantillon
M	spectrométrie alpha	_____ \$/échantillon
N	analyse par activation neutronique	_____ \$/échantillon
O	spectrométrie de masse	_____ \$/échantillon
P	spectrométrie de masse d'ions négatifs/d'émission thermique	_____ \$/échantillon
Q	spectrométrie de masse par accélérateur	_____ \$/échantillon



R	chromatographie liquide à haute performance	_____ \$/échantillon
S	spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif	_____ \$/échantillon
T	comptage des neutrons	_____ \$/échantillon
U	spectromètre de masse	_____ \$/échantillon
V	chromatographe en phase gazeuse	_____ \$/échantillon
W	chromatographe en phase liquide	_____ \$/échantillon
X	analyseurs de vapeurs organiques avec détecteur à photoionisation	_____ \$/échantillon
Y	spectromètre d'émission atomique	_____ \$/échantillon
Z	spectromètre d'absorption atomique	_____ \$/échantillon
AA	microscope électronique	_____ \$/échantillon
AB	spectromètre infrarouge à transformée de Fourier	_____ \$/échantillon
AC	spectromètre UV-visible	_____ \$/échantillon
AD	spectromètre à fluorescence X	_____ \$/échantillon
AF	Taux par échantillon total tout compris (dollars canadiens, taxes applicables en sus, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus) :	_____ \$/échantillon AF3=(Somme de J3 à AD3)



**Note : Les items J à T proviennent de CSA N292.8-21, B.5.3.3.5 pour les analyses radiochimiques ; et les items U à AD proviennent de la CSA N292.8-21. B.4.3 pour les analyses de substances dangereuses.

Pour la tâche 4 de la section 4.2 phase 2 de l'annexe A, l'entrepreneur sera payé un prix ferme tout compris (en dollars canadiens, taxes applicables en sus, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus) :

_____ \$ (AG1)

3.0 Calcul de la note pour le prix de la soumission :

	1	2
	Élément de tarification	Calcul (y compris facteur de pondération)
AH	Prix ferme Phase 1 (Tâches 1, 2, 4, 5) (D3)	$AH2 = (\text{Prix ferme total tout compris le plus bas de toutes les soumissions recevables} / \text{Prix ferme total tout compris du soumissionnaire}) * 0,50$
AI	Phase 2 Tâches 2 & 3 : Taux plafond (I3)	$AI2 = (\text{Taux plafond journalier total tout compris le plus bas de toutes les offres recevables} / \text{Taux plafond quotidien total tout compris du soumissionnaire}) * 0,20$
AJ	Tâches 2 et 3 de la phase 2 : taux par échantillon (AF3)	$AJ2 = (\text{Taux total tout compris par échantillon le plus bas de toutes les soumissions recevables} / \text{Taux total tout compris par échantillon du soumissionnaire}) * 0,20$
AK	Prix ferme de la tâche 4 de la phase 2 (AG1)	$AK2 = (\text{Prix ferme tout compris le plus bas de toutes les soumissions recevables} / \text{Prix ferme tout compris du soumissionnaire}) * 0,10$
	Note pour le prix de la soumission (NPi):	$=(AH2+AI2+AJ2+AK2) * x 40\%$ de la note combinée * À utiliser pour déterminer la note pour le prix, voir la section 4.2.1.3.

4.0 Ventilation du prix

Dans leur soumission financière, les soumissionnaires doivent fournir une ventilation des prix des taux plafonds indiqués pour les tâches 2 et 3 de la phase 2 ci-dessus. S'il n'est pas fourni dans la soumission, il doit être fourni sur demande par l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées dans la demande. Les taux plafonds doivent être décomposés en :

- décrire les différents éléments de coût qui composent le taux plafond (par exemple, types d'équipements, différentes ressources, etc.) ;
- décrire le montant du taux plafond qui est attribuable à l'élément de coût. Une fois totalisé, le montant individuel de chaque élément de coût doit totaliser le taux plafond applicable.



ANNEXE B – BASE DE PAIEMENT (Révision 1)

Remarque : Les soumissionnaires ne doivent pas fournir de prix/tarifs dans cette section. Les soumissionnaires doivent fournir leurs prix/tarifs dans chaque champ de prix vide dans la PIÈCE JOINTE 1 de la PARTIE 3 (Révision 1) ci-dessus et les soumettre dans leur soumission financière.

1.0 Phase 1 :

1.1 Calendrier des étapes

Pour les travaux décrits à la section 4.1 Phase 1 de l'annexe A, l'entrepreneur sera payé conformément au suivant :

Étape no.	Description ou "Livrable"	Date d'échéance	Prix ferme tout compris
1	Évaluation de la SST; Plan de relevés exploratoires et d'échantillonnage	___ après l'attribution du contrat	_____ \$
2	Travaux d'amélioration de la SST liés à la phase 1	___ après l'attribution du contrat	_(Déterminé conformément à la section 1.2 ci-dessus)___ \$
3	Résultats des relevés exploratoires et de l'échantillonnage	___ après l'attribution du contrat	_____ \$
4	Plan de caractérisation	___ après l'attribution du contrat	_____ \$
Total des prix fermes tout compris : (en dollars canadiens, taxes applicables incluses, FAB destination, taxes d'accise et droits de douane canadiens compris)			_____ \$
<i>Total estimé des Taxes applicables :</i>			_____ \$
Total des prix fermes tout compris (en dollars canadiens, taxes applicables incluses, destination FAB, taxes d'accise et droits de douane canadiens compris)			

Tous les frais de déplacement et de subsistance sont inclus dans les prix fermes tout compris indiqués ci-dessus. Le Canada ne remboursera pas séparément les frais de déplacement ou de subsistance liés à l'exécution des travaux.



1.2 Base de paiement pour la tâche 3 - Procédure d'établissement du prix de la tâche et les coûts admissibles

- a. L'entrepreneur doit présenter une ventilation des coûts estimés pour l'achèvement de la tâche 3. La ventilation doit faire état de l'ensemble des coûts de la main-d'œuvre, d'outillage et de matériaux qui sont estimés par l'entrepreneur et sous-traitants, ainsi que du montant de chaque majoration.
- b. Il appartient à l'entrepreneur de s'assurer que tous les prix des sous-traitants inclus dans le prix qu'il soumet au Canada sont justes et raisonnables, compte tenu des modalités exprimées dans les présentes.
- c. Le nombre d'heures de travail requises doit être fondé sur le nombre estimatif d'heures requises pour exécuter les travaux.
- d. Ces heures peuvent comprendre le temps de travail du contremaître en service, calculé au taux applicable convenu par écrit entre l'entrepreneur et le Canada.
- e. Le temps attribuable à la manutention des matériaux, les facteurs de productivité et les périodes de repos approuvées doivent faire partie du nombre d'heures requises et ne seront pas payés comme élément distinct aux taux horaires.
- f. Les majorations visées à l'alinéa h) ci-après ne doivent pas être compris dans les taux horaires de main-d'œuvre.
- g. Coûts des matériaux, de l'outillage et de l'équipement : Les coûts de tous les achats et locations doivent être calculés d'après le montant réel versé aux fournisseurs par l'entrepreneur ou par le sous-traitant; lesdits éléments de coût doivent comprendre tous les rabais applicables.
- h. Majoration de l'entrepreneur ou du sous-traitant : Les majorations sont réputées comme étant rémunération intégrale pour :
 - i. la surveillance, la coordination, l'administration, les frais généraux, la marge bénéficiaire et le risque que comporte la réalisation des travaux dans le respect du montant stipulé; et
 - ii. les suppléments de coûts divers se rapportant :
 1. à l'achat ou à la location des matériaux, de l'outillage et de l'équipement;
 2. à l'achat de petit outillage et de fournitures;
 3. aux mesures de sécurité et de protection.

2.0 Phase 2:

Pour la tâche 1 (amélioration de la santé et de la sécurité au travail liée à la phase 2), la base de paiement décrite ci-dessus dans la section 1.2 s'appliquera également à cette tâche.

Pour la tâche 2 et la tâche 3 de la section 4.2 phase 2 de l'annexe A, l'entrepreneur sera payé des taux plafonds* tout compris et des taux par échantillon selon les tableaux ci-dessous :

*Un taux plafond est le taux maximal qui serait payable en vertu du contrat. Les taux payables en vertu du contrat ne seront pas augmentés au-delà des taux plafonds et, par conséquent, les soumissionnaires sont encouragés à envisager toutes les éventualités lors de l'établissement de leurs taux plafonds. Les taux plafonds sont sujets à des ajustements à la baisse dans le cas où certains éléments de coûts ne sont pas requis. Ces ajustements à la baisse seront négociés entre l'entrepreneur et la CCSN à l'aide des renseignements fournis dans la ventilation des prix fourni avant l'attribution du contrat.



Définition de la journée de travail/calcul proportionnel

Aux fins du présent contrat, une journée est définie comme 7,5 heures. Le paiement sera effectué pour les jours réellement utilisés/travaillés. Si le temps utilisé/travaillé est supérieur ou inférieur à une journée, le taux journalier tout compris doit être calculé au prorata pour refléter le temps réel utilisé/travaillé. Aucun frais d'heures supplémentaires ne sera autorisé en vertu du contrat. Tout le temps utilisé/travaillé sera rémunéré conformément au paragraphe ci-dessus.

Catégorie de taux	Description	Taux plafond journalier tout compris
Main d'oeuvre	Il s'agit d'un taux de main-d'œuvre pondéré qui sera payé pour toutes les ressources nécessaires à l'exécution des travaux.	_____\$/jour
Équipement	Il s'agit d'un taux pondéré qui sera payé pour tout l'équipement nécessaire à l'exécution des travaux (par exemple, chariots élévateurs/machines, remorques, tentes, générateurs, équipement de ventilation, équipement de sécurité, etc.).	_____\$/jour
Consommables	Il s'agit d'un taux pondéré qui sera payé pour tous les matériaux et fournitures qui seront consommés lors de l'exécution des travaux (par exemple, équipement de protection individuelle, produits de nettoyage, etc.).	_____\$/jour
Déplacement et subsistance	Il s'agit d'un taux pondéré qui sera payé pour tous les frais de déplacement et de subsistance nécessaires à l'exécution des travaux.	_____\$/jour

Type d'analyse d'échantillon de laboratoire**	Taux par échantillon tout compris
spectrométrie gamma	_____\$/échantillon
comptage par scintillation en milieu liquide (comptage bêta)	_____\$/échantillon
comptage alpha	_____\$/échantillon
spectrométrie alpha	_____\$/échantillon
analyse par activation neutronique	_____\$/échantillon
spectrométrie de masse	_____\$/échantillon
spectrométrie de masse d'ions négatifs/d'émission thermiques	_____\$/échantillon
spectrométrie de masse par accélérateur	_____\$/échantillon
chromatographie liquide à haute performance	_____\$/échantillon
spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif	_____\$/échantillon
comptage des neutrons	_____\$/échantillon
spectromètre de masse	_____\$/échantillon
chromatographe en phase gazeuse	_____\$/échantillon
chromatograhe en phase liquide	_____\$/échantillon
analyseurs de vapeurs organiques avec détecteur à photoionisation	_____\$/échantillon
spectromètre d'émission atomique	_____\$/échantillon



spectromètre d'absorption atomique	_____ \$/échantillon
microscope électronique	_____ \$/échantillon
spectromètre infrarouge à transformée de Fourier	_____ \$/échantillon
spectromètre UV-visible	_____ \$/échantillon
spectromètre à fluorescence X	_____ \$/échantillon

Les paiements seront effectués en deux versements échelonnés comme suit :

Étape no.	Description ou "Livrable"	Date d'échéance	Montant du paiement de l'étape
1	Achèvement de la tâche 1 : travaux d'amélioration de la SST liés à la phase 2	_____	Déterminé conformément à la section 1.2 ci-dessus.
2	Achèvement de la tâche 2 de collecte d'échantillons sur le terrain et de la tâche 3 d'analyse en laboratoire	_____	Conformément à la phase 2 ci-dessus en fonction de l'utilisation réelle.
3	Achèvement de la tâche 4 Achèvement de la tâche 1 : travaux d'amélioration de la SST liés à la phase 2 : Rapport de caractérisation	_____	_____ \$ (à insérer à l'attribution du contrat)

Coût estimatif : _____ \$
Taxes applicables : _____ \$
Total du coût estimatif : _____ \$